

MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
MGEN DE LA DRÔME

mgen[★]

26

SEPTEMBRE 2018 / N° 42



VOTRE "MUTUELLE"
EST-ELLE
VRAIMENT
UNE MUTUELLE?

Vérifiez sur unevraiemutuelle.fr

P.3
.....

GRUPE
vyv

6 TERRITOIRE
ET ENVIRONNEMENT
Le nouveau visage
de la MGEN

7 ZOOM
Sensibilisation
à l'ambrosie

8 DATES À RETENIR
Trail rose 2018



Les présidents MGEN Rhône-Alpes, de gauche à droite :
 • Yves Garnier (Loire) • Jean-Christophe Baudin (Administrateur national chargé de la région Rhône-Alpes) • Jean-Marie Bouget (Isère) • Jean-Claude Peron (Ain) • Frédéric Verges (Drôme) • Christiane Szczepanik (Rhône) • Daniel Reynier (Savoie) • Alain Bats (Haute-Savoie)

Redynamiser nos valeurs mutualistes dans un monde en mouvement accéléré.

Comme toute organisation humaine, notre mutuelle suit un cycle temporel. En 1947, autour des valeurs de **solidarité**, s'est créée une **communauté** au sein du corps enseignant.

Cette société de personnes s'agrandissant, elle a défini un **programme**, afin que chaque mutualiste, où qu'il soit, bénéficie des mêmes droits et des mêmes prestations.

Soixante-dix ans plus tard, le choix était :

- Soit de s'enfermer dans une routine **administrative** en s'éloignant de la réalité du monde
- Soit de redynamiser ses valeurs d'origine pour recommencer un cycle au plus près des adhérents.

C'est ce second choix qu'a fait MGEN.

Alors que le monde accélère autour d'elle, notre mutuelle défend ses valeurs et s'organise pour les faire vivre ! Dans une société où l'**accélérité**¹ nous donne le vertige, MGEN va de l'avant, en étant volontaire et force de proposition.

Toutefois, cette volonté d'être un acteur majeur, présent et reconnu, peut donner le tournis aux adhérents que nous sommes. D'une société de personnes, axée sur la santé et la prévoyance, MGEN agrandit son champ de recrutement, ses missions, et envisage aujourd'hui ces dernières dans un parcours global de santé de ses adhérents.

De quoi dérouter !

L'Assemblée Générale 2018 en a été le fidèle écho. Les interventions de vos représentants ont fait remonter vos questionnements et vos interrogations². Le bureau national et les administrateurs vont en tenir compte dans la mise en œuvre du projet stratégique MGEN !

Le *Valeurs Mutualistes* de septembre nous donnera toutes les précisions sur les améliorations apportées aux prestations et sur l'évolution correspondante des cotisations.

MGEN se tourne résolument vers demain, sans trahir ses valeurs d'origine. Mutuellement vôtres,

Les présidents MGEN de Rhône-Alpes

1) Voir *Valeurs mutualistes* de juin 2018, page 16.

2) Voir les témoignages d'élus Rhône-Alpes, page 5.

Editorial 2

Pages régionales 3-6

- Votre mutuelle est-elle une vraie mutuelle ?
- Mon ESS à l'école
- Assemblée générale 2018
- Territoire et environnement

Actualités 7

Dates à retenir 8

- Danseurs d'alerte
- Trail rose 2018



BULLETIN DE LA SECTION DE LA DRÔME DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



MGEN section de la Drôme, 19, rue Pierre Semard
 26000 Valence
 Tél. : **3676** • Fax : 04 75 42 75 82
 Internet : <http://www.mgen.fr>
 E-mail : sd026@mgen.fr

NOUS RENCONTRER :

VALENCE 19 Rue Pierre Semard - 26000 Valence

MONTEILIMAR Le 2^e et 4^e mercredi du mois
 Maison des Services Publics, 3^e étage Sud
 1 avenue St Martin - 26200 Montélimar

HORAIRES :

VALENCE

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h sauf le mardi :
 10h-12h et 13h-17h
 Contact : sd026@mgen.fr

MONTEILIMAR

Le 2^e et le 4^e mercredi du mois. Accueil sans rendez-vous de
 10h à 13h ou sur rendez-vous de 10h à 17h
 Contact : mgen.montelimar@mgen.fr

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :
 la Commission information et vie mutualiste

Directeur de la Publication : F. VERGES

Routing : atelier protégé LMDES

Conception/Impression : Kallistene Conseil
 Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 %
 ISSN 1052-8469



VOTRE "MUTUELLE" EST-ELLE VRAIMENT UNE MUTUELLE?

Vérfiez sur unevraiemutuelle.fr

C'est la question que pose la Mutualité Française au travers d'une campagne de communication lancée en juin. Le mot « mutuelle » est souvent employé à tort comme synonyme de complémentaire santé, c'est pourquoi la Mutualité Française a décidé d'informer nos concitoyens sur la nature de leur complémentaire santé et de rappeler les valeurs et les pratiques d'une vraie mutuelle.

UNE VRAIE MUTUELLE N'EXCLUT PERSONNE EN MATIÈRE DE SANTÉ

Les mutuelles ne sélectionnent pas leurs adhérents ; pas de questionnaire de santé, pas d'exclusion. Il est possible d'être couvert par une mutuelle quels que soient son âge, son état de santé et son niveau de revenus.

UNE VRAIE MUTUELLE INVESTIT 100 % DE SES BÉNÉFICES AU SERVICE DE TOUS

Les mutuelles sont des organismes à but non lucratif. Elles n'ont pas d'actionnaires et ne versent donc pas de dividendes : les excédents sont consacrés soit à améliorer les prestations, soit à investir pour le bien commun (modernisation des outils, création de services de soins et d'accompagnement, etc.).

En 2017, la MGEN a redistribué 92,2 % des cotisations hors taxe sous forme de prestations ; elle a accusé un déficit de 18 M€ (mais avait réalisé un excédent de 12 M€ en 2016).

UNE VRAIE MUTUELLE S'ENGAGE DANS L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

Les mutuelles sont les plus fervents promoteurs du tiers payant généralisé. Ce sont d'ailleurs elles qui ont inventé le tiers payant dans les années 50 avec les pharmacies.

Les mutuelles négocient avec les professionnels de santé à tarifs libres comme les chirurgiens-dentistes et les opticiens pour maîtriser les tarifs, donc limiter les restes à charge et les cotisations.

Pionnière dans ce domaine, la MGEN a développé depuis près de 30 ans une politique de conventionnement avec les professionnels de santé, d'abord en hospitalisation puis en dentaire, en optique et plus récemment en audioprothèse.

UNE VRAIE MUTUELLE VOUS DONNE LE POUVOIR DE PARTICIPER À SES DÉCISIONS

Les conseils d'administration des mutuelles sont composés d'adhérents élus en assemblée générale. Les décisions sont prises lors de l'assemblée générale selon le principe « une personne, une voix ».

Tous les 2 ans, les adhérents de la MGEN sont appelés à élire leurs représentants au comité de section. Cette instance départementale n'est pas requise par le code de la Mutualité mais a été voulue par notre mutuelle pour renforcer la participation de tous les adhérents à la gouvernance. De plus, nos assemblées départementales et rencontres mutuelles permettent à chaque adhérent de débattre avec les responsables locaux et nationaux de la MGEN.

UNE VRAIE MUTUELLE PREND SOIN DE VOUS À CHAQUE MOMENT DE VOTRE VIE

Le mutualisme prend en charge la santé dans sa globalité : soins mais aussi aide à domicile, action sociale pour les accidents de la vie.

Au-delà des prestations complémentaires santé proprement dites, la MGEN offre une couverture globale pour les coups durs : perte d'autonomie, perte de salaire, décès, comme pour les moments heureux (naissance, acquisition d'un logement).

Dégagé de toute notion de profit, le mutualisme permet de bâtir une société plus juste, plus égalitaire, où le bien-être des uns est indissociable de celui des autres.

L'herbe est-elle plus verte chez nos voisins?

En France, votre mutuelle ne vous fait pas remplir de questionnaire de santé à l'adhésion, vous ne risquez pas de malus si vous êtes en mauvaise santé, ni de radiation si vous « coûte cher ». Aucune maladie n'est exclue de votre couverture. Nous trouvons ça normal, qu'en pensent nos voisins ?

En Italie, la mutuelle Insieme Salute exclut notamment les maladies préexistantes ou les traitements en cours à la date d'adhésion, les maladies mentales, les conséquences d'accidents ou d'addictions (formule *Tutto compreso*, article 16).

Au Royaume Uni, Bupa exclut entre autres le Sida, les maladies chroniques, les maladies mentales, les maladies préexistantes à l'adhésion (*Select membership guide*, p. 34).



Ce ne sont que 2 exemples mais ils illustrent la norme en Europe et dans le monde. La France est une exception : l'ancienneté et la vitalité du mouvement mutualiste ont imprimé une forte orientation solidaire à notre législation. Un modèle à défendre et promouvoir au-delà de nos frontières !

Mon ESS à l'École

« Mon ESS à l'École » consiste en la création, en classe, d'une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire par des collégiens (de la cinquième à la troisième), des lycéens et étudiants en maison familiale rurale.

La démarche de « Mon ESS à l'École » a pour vocation de responsabiliser les jeunes en faisant d'eux des acteurs à part entière d'un **projet entrepreneurial, collectif et d'utilité sociale**. Au-delà des nombreuses compétences qu'ils développeront au travers de cette expérience, ils vont, par la pratique, s'approprier et donner sens aux valeurs **d'égalité**, de **coopération** et de solidarité que porte l'Économie Sociale et Solidaire.

Vous souhaitez faire participer vos élèves ? Contactez : monessalecole@lesper.fr
01 40 47 24 18

Plus d'infos... <https://ressourcess.fr/monessalecole/>



monEntreprise Sociale et Solidaire à l'École

Mon ESS à l'École en acte



Nicolas Jouffrey, professeur d'EPS au collège de St Chef (Nord-Isère) - Projet « Véloscopie ».

Qu'est ce qui t'a poussé à entrer dans le dispositif « Mon ESS à l'École ? »

Nicolas Jouffrey – Ma sensibilité à l'Économie Sociale et Solidaire en dehors de l'école. Ce sont des valeurs que je porte personnellement dans mes engagements quotidiens. Par le biais d'un travail de préparation à l'orientation des élèves, on est amené à leur faire connaître le monde de l'entreprise et il était important à mes yeux de les sensibiliser à l'ESS. C'est dans cette optique que j'ai fait une formation l'an dernier où j'ai pris connaissance du dispositif « Mon ESS à l'École » et c'est donc tout naturellement que j'ai proposé ensuite aux élèves de monter une société coopérative pour mettre en acte ces valeurs. C'est toujours très difficile de parler des valeurs, des vertus sans agir dans ce sens-là, donc monter une SCOP était pour moi une évidence. Vivre l'ESS plutôt que d'en parler a un pouvoir éducatif beaucoup plus important.

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur : <https://ressourcess.fr/temoignage-nicolas-jouffrey/>
et le projet du collège de St Chef sur : <https://ressourcess.fr/veloscopie/>



Entretien avec Vincent Berthet, Vice-président de l'URSCOP AURA

(Union régionale des Sociétés Coopératives et Participatives Auvergne-Rhône-Alpes)

Qu'est-ce que l'URSCOP ?

Vincent Berthet – L'URSCOP, comme son nom l'indique, c'est une union, au sens d'un regroupement, d'une mise en convergence des forces des sociétaires de coopératives de travail, d'emploi, d'activité sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En AuRA ce sont plus de 500 coopératives, SCOP en grande majorité et SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif), encore minoritaires mais leur nombre progresse assez vite.

L'Union régionale a pour vocation d'aider ces sociétés à travailler au mieux ; le premier volet est l'accompagnement, parfois plus rapproché en situation de crise, de tension. Le deuxième volet, c'est se regrouper pour faire mouvement ensemble, s'affirmer, rayonner, communiquer. Le troisième volet est la fonction de syndicat professionnel : être ensemble pour promouvoir notre modèle dans le champ législatif, au niveau des pouvoirs publics, etc.

Quelles attentes le mouvement coopératif pourrait-il avoir envers l'Éducation nationale ?

Vincent Berthet – Je pense que ce qui a été vécu et est encore vécu à l'école primaire dans le sillage de Freinet, en termes de coopératives scolaires est un premier pas non négligeable.

Quand ça se poursuit au collège, par exemple par des Juniors Associations, c'est très intéressant. Ce mouvement peut se poursuivre aussi par de petites coopératives scolaires à tout niveau. Je pense qu'il y a, en premier lieu, à se connaître davantage, à se rapprocher, car les acteurs du système éducatif et les acteurs de l'ESS se sont écartés les uns des autres. Je pense que dans la formation permanente et initiale des enseignants, il pourrait y avoir place pour cette proposition coopérative qui est aussi une position de fond. Elle ne nie pas les identités personnelles, l'accomplissement personnel, l'apprentissage progressif qui doit être fait à l'école par chacun, mais, dans la démarche coopérative, on le fait ensemble et on apprend aussi à faire en commun. Construire en commun, c'est une formation à la citoyenneté. Je pense que du côté de la formation des enseignants, des choses se sont perdues : pendant longtemps, tout enseignant de l'école primaire devait, au cours de sa formation à l'école normale, avoir encadré des camps de vacances, des centres de vacances, etc. Cela lui faisait prendre pied dans les associations.

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur : <https://ressourcess.fr/entretien-urcop-aura/>

Propos recueillis par Jean-Claude Péron, délégué régional de l'Esper

Assemblée générale MGEN 2018

La région Rhône Alpes était très présente à l'AG, dans le public mais aussi en tribune. Certains y participaient pour la première fois. Qu'en ont-ils retiré ?



C'est ma première AG et je suis impressionnée par le dispositif qui est déployé. C'est un vrai moment d'échanges démocratiques avec, bien sûr, le compte rendu des activités, mais aussi un vrai espace de parole pour les adhérents et les délégations départementales.

Valérie de l'Ain

J'ai été élu au comité de section cette année, c'est ma première AG. Je trouve très intéressant, notamment les interventions des différents participants qui prennent la parole pour interpeller sur un sujet ou un autre. Je découvre tout cela, c'est nouveau pour moi.

Simon de la Drôme



Bien qu'élu depuis 6 ou 7 ans, j'ai appris beaucoup de choses et j'ai encore beaucoup de choses à apprendre.

Bernard de la Drôme



J'ai trouvé que cette première Assemblée générale pour moi était intéressante et instructive. J'ai découvert des fonctionnements, ai rencontré des gens d'un peu partout ; j'en retire un sentiment de satisfaction.

Corine de l'Ain



J'assiste à ma première AG : un espace de rencontres, de convivialité et d'échanges. Un lieu magique !

Svetlana de l'Isère

Interventions en tribune, de haut en bas : Alain Bats (Hte-Savoie), Stéphane Marchand-Maillet (Rhône), Grégory Corps (Isère).
Quelques délégués de la région, de haut en bas et de g. à dr. : Rhône, Isère, Loire, Savoie, Ardèche, Haute-Savoie

Environnement et Territoires : Nouveaux élus, nouveaux regards



Cette année a eu lieu la première élection aux comités de section après la fusion de la MGEN et de la Mget en 2016. La MGEN a ainsi accueilli de nouveaux militants issus de la sphère Environnement et Territoires. Pour notre mutuelle, il s'agit d'une richesse : c'est l'occasion d'élargir notre vision et nos réflexions au-delà de notre champ « historique » de l'Education nationale. Dominique Venet, nouvel élu de l'Ain, nous apporte son témoignage.



Dominique, peux-tu résumer ton parcours et ce qui t'a poussé à nous rejoindre ?

Dominique Venet – Je suis retraité depuis une année, après avoir travaillé au sein du Ministère de l'Équipement et d'une collectivité territoriale dans le domaine routier. Je suis

très heureux d'être nouveau membre du comité de section de la MGEN de l'Ain. C'est avec conviction que je défendrai les valeurs mutualistes et de solidarité qui sont au cœur des principes de la MGEN. En effet, dans cette société aliénante, marquée par la promotion de l'individualisme et du repli sur soi, la MGEN peut être le lieu où l'on peut aborder la question du vivre ensemble et de la fraternité et par là même s'interroger sur la façon dont on pourrait faire en sorte que la société ait les moyens d'être plus partageuse et solidaire : toutes ces valeurs tournées vers l'autrui sont à partager et à défendre.

As-tu un domaine de prédilection dans lequel tu penses que la MGEN devrait s'investir ?

Dominique Venet – Je suis très sensible et impliqué dans tout ce qui touche

aux problématiques environnementales et plus particulièrement celles liées aux effets néfastes sur la santé de l'ambrosie en Auvergne-Rhône-Alpes. 15 % de la population des zones impactées est concernée.

Trop peu connue du grand public, cette problématique présente des enjeux très forts en matière de santé publique et je souhaiterais apporter ma pierre à l'édifice en proposant des actions d'information aux adhérents.

Peux-tu nous dire quelques mots sur ce problème ?

Dominique Venet – L'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante envahissante et opportuniste qui est apparue pour la première fois en France à la fin du XIX^e siècle. Depuis environ 20 ans, elle est en pleine expansion et colonise une grande partie de la France. Elle provient d'Amérique du Nord et l'Homme est le vecteur principal de son introduction et de son expansion. Elle pousse préférentiellement dans les cultures de printemps et plus particulièrement le tournesol, les terrains abandonnés, les friches, le long des routes, des voies ferrées, des vergers, des chantiers en cours, le long des cours d'eau...

Elle est à l'origine de très nombreuses pathologies liées à la dissémination de son pollen, à partir de fin juillet début août jusqu'en septembre, avec généralement un pic vers la mi-août.

Ce pollen extrêmement allergisant provoque rhinites, urticaires, toux, eczéma, conjonctivites, asthme, trachéites, etc. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent, sachant que chaque plante peut diffuser jusqu'à 40 millions de grains de pollen.



Ces symptômes peuvent s'avérer très handicapants mais aussi très coûteux en termes de soins. Il faut savoir que le coût pour l'assurance maladie se monte annuellement à environ 15 millions d'euros en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Effectivement, tes préoccupations rejoignent complètement celles de la MGEN.

Dominique Venet – Oui, et l'information des adhérents est capitale car la lutte contre l'ambrosie est l'affaire de tous.

Il s'agit de gérer et d'entretenir tous les espaces, agricoles ou non, où elle peut se développer, et de détruire les spécimens en évitant leur dissémination et leur reproduction.

En cas de présence d'ambrosie il convient d'alerter le maire de la commune concernée. Encore faut-il la connaître pour pouvoir la reconnaître, d'où l'importance de mener des actions d'information.

**Propos recueillis par Sylvie Didier,
MGEN de l'Ain**

Plus d'infos...

• <http://solidarites-sante.gouv.fr>
taper ambrosie.info dans le champ recherche

Sensibilisation à l'ambroisie



Le pollen d'ambroisie libéré en août/ septembre est très allergisant et responsable de diverses pathologies notamment au niveau de l'appareil respiratoire. Le département de la Drôme est particulièrement touché par cette problématique et le nombre de personnes allergiques y est préoccupant dans certains territoires.

L'Agence Régionale de Santé de la Drôme a financé une nouvelle fois encore un projet de sensibilisation aux risques liés à l'ambroisie en direction des professionnels de l'enfance, des enfants et de leurs parents. L'objectif étant d'intervenir dès le plus âge sur les enjeux liés à cette problématique tout en intégrant ces actions dans un projet global mené par les classes (biodiversité, environnement, santé...). Il est conduit par l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Drôme et Ardèche en lien avec les référents ambroisie de chaque commune, le but étant d'encourager une dynamique territoriale. L'IREPS mène des projets d'éducation pour la santé dans une approche globale et positive de la santé et avec pour objectifs de valoriser les ressources et les compétences des personnes tout en engageant une démarche participative.

Ces actions ont été menées sur le territoire Arche agglomération dans 6 communes (Etables, Mercuriol, Tain l'Hermitage, Chanos-Curson, Tournon sur Rhône, Saint-Félicien) 4 écoles et 3 centres de loisirs.

Les écoles ont reçu une sensibilisation à l'ambroisie grâce à l'outil **Captain Allergo** ainsi qu'une séance sur un terrain de leur commune pour reconnaître la plante, l'arracher et comprendre comment la commune agit contre cette problématique. Ces séances sur le terrain ont été animées par les référents ambroisie.

L'école d'Etables a souhaité aller encore plus loin et créer une **pièce de théâtre** « *Contre l'ambroisie on agit* » et l'a joué le 29 juin 2018 à St Jean de Muzols dans le but d'ouvrir le débat sur cette problématique en présence des élus, des parents et des référents ambroisie des communes Arche et agglomération.

Plus d'infos...

- Observatoire des ambrosies : <http://solidarites-sante.gouv.fr>
- IREPS Auvergne Rhône-Alpes : www.wireps-ara.org

Maîtriser la langue pour mieux maîtriser son destin et celui de ses enfants

Une belle énergie et beaucoup d'envies dans les cours dispensés **b é n é v o l e m e n t** par Khadidja dans l'espace parents de l'école Brossolette à Valence. Pendant plus d'une heure, 2 fois par semaine, des hommes et des femmes éloignent leurs soucis et



travaillent à l'acquisition de la langue du pays qui les accueille. Une initiative discrète mais qui fait son chemin depuis 4 ans, au milieu d'autres actions en direction des parents que l'école initie et/ou accompagne.

Parentalité, citoyenneté et réussite scolaire sont les moteurs de ces actions. La MGEN, grâce à une dotation en matériel numérique, s'y est associée, permettant d'enrichir les outils et ressources de l'espace parents de l'école et ainsi offrir des passeports pour d'autres horizons.

Des lycéens de Valence lauréats du Prix du Jury pour les « Ecrits pour la Fraternité »

Concours organisé par la Ligue des Droits de l'Homme sur le thème de l'hospitalité en 2017-2018



Le 17 juin 2018 ce prix leur était remis au siège de la MGEN.

Pour ces « Lettres Persanes » de Valence, il s'agit d'un projet hors catégorie puisque l'initiative de trois enseignants du Lycée Algoud-Laffemas en Français, Histoire-géographie et Sciences économiques, a été soutenue dès le départ par les militants MGEN et de la LDH de Valence. La dynamique de création

et l'aventure humaine ont été remarquables de bout en bout, avec des rencontres réelles de migrants, et de travailler ensuite entre disciplines. La créativité a explosé avec le dispositif des *Lettres Persanes* de Montesquieu et la possibilité pour les élèves de s'imaginer dans les habits de migrants pour narrer leur difficile périples vers l'Europe.

Vu la qualité de ces œuvres-littéraires inspirées et touchantes, la MGEN et la LDH ont sollicité le comédien Christophe Mirabel pour accompagner la mise en voix par les élèves. Le 11 juin, une journée d'apothéose a rassemblé aussi une classe d'élèves allophones d'un Collège d'Annonay (07). La rencontre a créé une alchimie singulière avec deux spectacles de haute émotion et des jeunes qui semblaient avoir partagé une histoire commune de « rescapés » en incarnant en scène leurs œuvres croisées.

Le thème du concours de l'année 2018-2019 sera **l'égalité**.

Danseurs d'alerte



DU 17 AU 20 SEPTEMBRE

Fable dansée et chorégraphiée • Tout public
 Durée 45 minutes – en plein air
 Chorégraphie et direction artistique :
 Brigitte BURDIN
 Musique : Léo PLASTAGA
 Scénographie : Gilles RHODE
 Pièce pour 5 danseurs solistes et un Chœur
 de 20 danseurs amateurs

Ce spectacle soutenu par la Communauté Emmaüs d'Etoile-sur-Rhône (26) devrait être joué lors du « Forum Mondial des Alternatives – portées par les Exclu.e.s » de Genève organisé par Emmaüs International du 17 au 20 septembre 2018.

La nouvelle création de la chorégraphe Brigitte Burdin est portée par six danseurs professionnels aux divers horizons artistiques. Elle évoque le parallèle entre un champ de cardons bien rangés, emmaillotés dans leur plastique afin de blanchir leurs racines, prêts à être dégustés, et les réfugiés déracinés, arrachés à leur terre d'origine. Quiproquo : Les cardons plat traditionnel de Haute-Savoie évoquent ici les « envahisseurs », les populations venues d'ailleurs, les migrants de l'autre côté de la frontière. Les cardons poussent dans les espaces naturels, les migrants cheminent dans l'espace public.

Le vent se lève, les corps se délient, l'intrigue est en marche ; la frontière est encore loin... Le mouvement mène l'action. Ils arrivent, ils sont là, las... Enfin éclate leur identité par la danse. Ces inconnus, cheminant dans nos campagnes, sont-ils des migrants venus d'ailleurs... de l'autre côté de la frontière ?

Danseuse, chorégraphe et musicienne, Brigitte Burdin part à l'adolescence en Allemagne pour l'Université d'Art d'Essen Werden où elle côtoie Pina Bausch. Elle poursuit ses études artistiques en Suisse Allemande puis à

Genève et enfin à la Cité Universitaire de Paris. En 1975, elle intègre la troupe d'Elsa Wollaston, grande chorégraphe africaine. Puis c'est la rencontre avec Gilles Rhode et leurs premières aventures de saltimbanques. En prélude à la compagnie Transe Express, ils fondent Sale Ding Band en 1975 dans la pure tradition des "amuseurs publics".

Avec la Cie Transe Express, ils ont écrit et produit plus de 25 spectacles de répertoire et imaginé plus de 200 créations éphémères avec d'autres artistes associés, joué sur les 5 continents en se produisant dans 56 pays devant plus de 8 millions de spectateurs et 3 milliards de téléspectateurs. Ils sont reconnus comme les inventeurs et les meilleurs représentants de « l'Art Céleste » et ont notamment joué le spectacle d'ouverture des J.O. d'Albertville en 1992. Au bout de trente années d'existence, Gilles et Brigitte ont passé le relais à une nouvelle équipe, alors que la Cie Transe Express est une structure associative employant maintenant 160 artistes et techniciens, installée à la Gare à Coullisses (Ecosite de Eure - Val de Drôme), son lieu de résidence permanent, ouvert aux compagnies locales ou de passage et qui accueille des spectacles toute l'année au « Kiosque à Coullisses ».

Autres dates et spectacles du duo Brigitte Burdin / Gilles Rhode :

16 septembre 2018 : Défilé d'ouverture de la Biennale de la Danse de Lyon sur le thème de la Paix (Spectacle de Gilles Rhode – Chorégraphie d'après « L'Oiseau de feu » de Diaghilev) ;

Printemps 2019 : Représentations en Drôme – Ardèche des « Danseurs d'alerte » de Brigitte Burdin à l'occasion du Festival Danse au Fil d'Avril organisé par la FOL 26 & 07 (Fédération des Œuvres Laïques).

Trail rose 2018

Ne laissez pas le cancer vous rattraper, courez plus vite que lui

DIMANCHE 7 OCTOBRE

Dans le cadre de la prévention du cancer du sein « Octobre rose » « Agir Contre le Cancer ACC26 » reconduit son « trail rose » dans les vignes de Chanos Curson le dimanche 7 octobre à partir de 9h30.

Au programme un **trail avec 2 parcours** : 5 km & 10 km. En parallèle une **marche avec 2 parcours** : 5 km & 8 km et pour les enfants un **parcours « découverte »** avec jeu de rébus tous les 500 m.

L'objectif de cet évènement est multiple :

- ▶ **Sensibiliser le public concerné**, (les femmes âgées entre 50 et 74 ans) sur l'importance de participer au dépistage organisé et gratuit du cancer du sein.
- ▶ **Collecter des fonds** pour l'aide aux personnes atteintes de cancer : sur 2017, grâce à cette action, un espace beauté et bien-être a été créé.

▶ **Soutenir la recherche médicale** du Centre Léon Bérard à Lyon

Pour vous inscrire :

ACC26 : 09 53 01 37 35 - acc26@free.fr
 www.acc26.free.fr

Traversée de la Drôme à vélo



Comme nous l'indiquions dans notre précédent bulletin départemental, la MGEN Drôme a aidé à l'organisation de la 25^e édition de la TDV (aide financière et aide matérielle aux classes ayant participé).

Nous étions présents également lors du départ le 28 mai dernier à Hauterives. Trois écoles ont pensé à nous envoyer un petit mot pour nous remercier.

Merci à eux !

